

PROCES VERBAL du 23 04 2024

COMMUNE DE CORNILLON EN TRIEVES

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-trois avril le Conseil Municipal de la commune de CORNILLON EN TRIEVES légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. BAUP Gérard, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Etaient présents : M. BAUP Gérard, M. BLANCHARD Vincent, Mme GUILLEN Angeline, M. YCART Bernard, Mme BONNARD Magali, Mme SENEBIER Catherine, Mme PALLANCHARD Elodie, M. MARTIN Nicolas, Mme FROMENT Jacqueline, M. GAUDRY William.

Excusé : Mme SUZZARINI Cécile

Absent :

Date de convocation du Conseil : 18 mars 2024

Secrétaire de séance : Mme GUILLEN Angeline

Approbation du procès-verbal du 28 mars 2024 à l'unanimité des présents moins une abstention (non présent à la réunion)

Travaux à programmer :

- Menuiseries de la chapelle l'entreprise Bove a proposé plusieurs produits :
 - Bois exotique petits bois collé : 6 014.86 TTC
 - Bois exotique petits bois mortaises : 6 927.82 € TTC
 - Bois chêne bois collé : 6 727.66 € TTC
 - Bois chêne petits bois mortaises : 7 450.54 € TTC

Attendre sa proposition pour des menuiseries en PVC, et demander à d'autres menuisiers des devis.

- Cour de la mairie : préparer un dossier de subvention pour refaire le revêtement.
- Lavoir du haut de Villard Julien : refaire le mur, le bassin qui n'est plus étanche, et la toiture.
- Chemin de la Grange du Baron : avant de refaire le chemin il faut refaire la conduite d'eau, voir s'il est possible de renforcer le chemin en attente de le refaire complètement.
- Piste de la combe : revoir le revers d'eau.

Questions diverses :

Commission agriculture de la CDCT : suite à la présentation de l'entreprise Payre de son projet de stockage et de magasin sur la commune, le conseil municipal réitère sa position qui n'est pas favorable au lieu d'implantation : trop de risques par rapport au captage d'eau potable qui se trouve à proximité. Il a été proposé d'envoyer un courrier afin de bien clarifier la position du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.